

1. ACCUEIL ADMINISTRATIF :

Veuillez trouver ci-dessous les dates et heures seulement pour l'accueil administratif de la rentrée scolaire. Veuillez noter que l'horaire détaillé avec les plages horaires attirées vous sera envoyé dans la semaine du 10 août 2020.

DATE	HEURES
Lundi 17 août 2020	8 h 30 à 11 h 30 13 h à 16 h 30 18 h à 20 h
Mardi 18 août 2020	8 h 30 à 11 h 30 13 h à 16 h 30 18 h à 20 h
Mercredi 19 août 2020	8 h 30 à 11 h 30 13 h à 16 h 30
Jeudi 20 août 2020	8 h 30 à 11 h 30 13 h à 16 h 30

➤ **IMPORTANT! Il n'y a pas de transport pour ces journées.**

De plus, voici un aperçu des coûts de la facture élève pour la reprographie et les autres coûts inhérents en lien avec les matières :

Aperçu du coût de la facture élève pour la reprographie et les autres coûts inhérents en lien avec les matières :

- Secondaire 1, 2 et 3 : entre 192,00 \$ et 251,70 \$ (environ)
- Secondaire 4 et 5 : entre 320,70 \$ et 335,40 \$ (environ)
- Adaptation scolaire CSP : entre 151,91 \$ et 235,46 \$ (environ)
- Secondaire 1 à 5 au volet alternatif : entre 193,55 \$ et 335,05 \$ (environ)
- FPT et CFER : entre 61,15 \$ et 73,15 \$ (environ)
- FMS : entre 184,02 \$ et 189,46 \$ (environ)
- Projet 15 ans : 133,50 \$ (environ)

Frais supplémentaires reliés aux programmes particuliers :

- Volet alternatif : entre 2,00 \$ et 44,00 \$ (selon le niveau)
- FMI (violon) : 201,00 \$
- FMI (piano) : entre 156,15 \$ et 225,00 \$
- FMI (harmonie) : entre 233,00 \$ et 426,00 \$
- Santé globale : entre 622,00 \$ et 981,00 \$ (selon le niveau)
- Hockey féminin : 450,00 \$ (frais de l'académie en sus)
- PAM : entre 70,00 \$ et 140,00 \$

* *Veuillez noter que le paiement par internet est maintenant disponible! Nous privilégions ce mode de paiement, dans le contexte actuel de la pandémie et aussi c'est pourquoi l'argent comptant et les chèques ne seront pas acceptés. Pour les institutions financières qui n'acceptent pas les paiements en ligne, nous avons l'option du paiement direct et des cartes de crédit. À cet effet, la procédure est jointe à la fin du présent document.*

2. TRANSPORT SCOLAIRE

Veuillez prendre note que les informations concernant le transport scolaire de votre enfant pour l'année 2020-2021 seront disponibles via le site internet de la CSSMI www.cssmi.qc.ca/transport. Étant donné la situation particulière dans laquelle nous vivons, nous n'avons pas la date précise à laquelle les informations seront disponibles. Veuillez prendre note qu'au moment où l'information sera disponible, vous recevrez un courriel pour vous en informer. Vous aurez besoin du numéro de fiche de votre enfant (que vous retrouverez sur son bulletin) et de sa date de naissance pour accéder à ces informations.

Si votre enfant est voyagé par le transport de la commission scolaire, vous aurez accès à toute l'information relative au transport scolaire de la prochaine année sur le site.

Si votre enfant est voyagé par la CIT Laurentides, l'information concernant le transport scolaire vous sera donnée lors de la rentrée administrative.

Pour des informations supplémentaires concernant le transport scolaire, veuillez consulter la section « Foire aux questions » du site internet. De plus, vous pouvez joindre un responsable du service à la clientèle au 450-974-2505.

3. CARTE D'IDENTITÉ

La carte étudiante permet à l'élève de s'identifier dans l'école. Il doit l'avoir en sa possession en tout temps. Elle sert aussi au transport scolaire. Pour emprunter des volumes de classe ou des romans au centre de documentation, l'élève doit présenter sa carte. En cas de perte, la carte étudiante doit être remplacée au coût de 5 \$.

4. UTILISATION D'UN CASIER

La polyvalente Sainte-Thérèse n'est pas responsable du vol qui pourrait être effectué dans les vestiaires et les casiers de l'école. Chaque élève a la responsabilité de son casier personnel. Vous devez donc utiliser un cadenas pour protéger vos livres et vos effets personnels. N'oubliez pas de bien identifier vos effets scolaires.

Vous devez fixer votre cadenas au casier qui vous sera attribué le jour de la rentrée administrative. L'élève qui possède déjà le cadenas doit le présenter lors de l'entrée administrative, sinon, il pourra se procurer celui proposé par l'école.

Aussi, chaque élève est responsable du casier qui lui est attribué et doit le remettre en bon état à la fin de l'année scolaire 2020-2021 sinon des frais pourront être ajoutés à votre facture annuelle. De plus, on demande à chaque élève de se procurer un 2^e cadenas qu'il utilisera lorsqu'il ira aux vestiaires du bloc sportif pour protéger ses effets personnels.

5. MATÉRIEL SCOLAIRE MIS À VOTRE DISPOSITION

Lors du ménage des casiers à la fin de la dernière année scolaire (Recycle-Don), différents effets scolaires sont recueillis. Il est possible de vous en procurer lors des journées d'accueil. Une table identifiée contenant ces fournitures scolaires usagées vous permettra de faire votre choix parmi des cartables, des feuilles, des cahiers lignés, des étuis à crayons, etc.

Bonne rentrée scolaire!

L'équipe-école

Polyvalente Sainte-Thérèse

NOUVEAUTÉ

PAIEMENT PAR INTERNET MAINTENANT DISPONIBLE!

Étapes pour acquitter votre facture en ligne

- 1 – Vous rendre sur le site internet de votre institution financière dans votre compte client;
- 2 – Ajouter le fournisseur : CSSMI – Effets scolaires;
- 3 – Utiliser le numéro de référence sur l'état de compte de votre enfant dans la section « Paiement par internet ».

PAIEMENT PAR INTERNET

Père

Numéro de référence: **ESXX XXXX XXXX XXXX XXXX**

Mère

Numéro de référence: **ESXX XXXX XXXX XXXX XXXX**

****ATTENTION****

Chaque parent a son
propre numéro de
référence

IMPORTANT : Pour le moment seules ces institutions financières acceptent les paiements en ligne :

